

Installation de Mgr Ravel à Strasbourg

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Photo du jour](#)

Date : 3 avril 2017



En photos :

-

Dans sa première homélie, le nouvel archevêque a rappelé aux élus leur « responsabilité sur certains cultes de manière singulière ». Son installation a été rythmée par la lecture de la Bulle apostolique, citant le Concordat de 1801, et par celle du décret présidentiel. En lui présentant le diocèse, le chanoine **Bernard Eckert** s'est fait applaudir longuement, lorsque citant le régime concordataire et l'enseignement religieux à l'école, il a lancé : « Et nous y tenons ! »

« Ce droit local des cultes m'apparaît comme un travail en commun, un tissage lent de liens libres entre nous, à tous les niveaux ». « Il désigne le passage à faire entre une laïcité de connaissance et de tolérance, à une laïcité de reconnaissance et de convergences ». « La seconde dit mieux que la première combien est nécessaire la collaboration entre toutes les forces vives de la société ».

À l'issue de la célébration, le maire de Strasbourg, **Roland Ries**, a accueilli le nouvel

archevêque au Palais Rohan, rappelant « l'attachement de ses concitoyens aux spécificités locales et au dialogue interreligieux ».